

Après la dispersion des Bonnets rouges à l'automne 1675, il faudra attendre la période de la Révolution et des années 1790 pour revoir un tel mécontentement et une telle mobilisation des Bretons face à l'Etat, voire contre lui : les promesses révolutionnaires une fois envolées et la perte concrète et définitive de l'autonomie et des privilèges fiscaux, les Bretons se retrouvent fort marris d'une situation que, pourtant, certains d'entre eux, comme le député rennais Le Chapelier, ont créé et avalisé, de la nuit du 4 août à ses suites diverses et variées... La Révolution, avant même l'établissement de la République, a frappé plus fort que le roi Louis XIV qui, tout absolu qu'il était, n'avait pas osé, malgré la répression de 1675, imposer la gabelle et autres taxes, octrois et impôts français, à une province qui, même rebelle, restait une part de son royaume et dont il était, au regard des traités, le protecteur et, au regard du serment du sacre, le « père » : les hommes de l'Assemblée constituante, puis de la République, n'eurent pas de telles ambitions... Si la perte de l'autonomie politique elle-même n'inquiéta alors que les membres de la noblesse et quelques ecclésiastiques (et entraîna la création d'une Association bretonne très autonomiste et royaliste par un ancien compagnon de Washington, le marquis de La Rouërie, première ébauche de la Chouannerie, celle-ci militaire, politique et surtout nobiliaire), **la nouvelle pression fiscale « égalitaire »**, d'une égalité nationale qui se marquait par un « rattrapage fiscal » assez rude, **provoqua un fort mécontentement et un ressentiment qui s'accrurent quand la Révolution**

, à travers les décisions de la Constituante,

supprima quatre évêchés de la province et priva l'Eglise locale de revenus qui lui permettaient de soulager les misères du temps

. De plus, la répression contre les prêtres qui refusaient de prêter serment à la nouvelle constitution fit gronder des paroissiens attachés à leurs traditions et à leurs recteurs : certains notables républicains ne virent là que la survivance de vieilles superstitions quand, en fait, il serait plus juste d'y voir

une forme, à la fois particulière et classique, d'enracinement remontant aux sources mêmes du christianisme breton, et constitutif d'une sorte d'identité collective sublimant les antagonismes villageois et les querelles anciennes de clocher

(qui n'étaient pas que proverbiales...).

